

~~5830
1999~~

La Vergé au presôt

Van Maalbeek

par Van Eyck.



The Madonna of the Provost of Maelbeke. Triptych, here identified as by Jan van Eyck. (Berlin Collection)

24 décembre 1930.

3/5

Monsieur,

Le tableau de Jean van Eyck, Madone au Prévot van Maelbeke, se trouve à Berlin, chez M. Rochlitz, Friedrich Ebert Strasse, I.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur V. Jourado

Mount Street, 102,

London. W.I.

34

TELEPHONES { MAYFAIR 5857.
GROSVENOR 2857.

V. JOURADO

WORKS OF ART

TAPESTRIES. DECORATIONS ETC.

102 MOUNT STREET, LONDON. W.1.

Mr. Leo Van Puyvelde,
Musée Royale des Beaux Arts,
Bruxelles.

December 12th, 1930.

Dear Sir,

I wonder if you would be kind enough to inform me concerning the picture by Van Eyck, a Triptych, which you wrote about in the Burlington Magazine in January 1930. I am particularly anxious to know whether this picture is for sale and in whose possession it is to-day.

I should be extremely obliged to you if you would be kind enough to let me know any information that you may have.

Thanking you in anticipation of an early reply,

Believe me to be,

Yours very truly,

V. Jourado

13 novembre 1930.

33

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai soumis le triptyque de la " Vierge au Prévôt van Maelbeke " à la Commission d'Art Ancien lors de sa dernière séance. Cette Commission n'a pas émis un vote favorable à l'acquisition de ce tableau pour nos collections. Toutefois, si le prix de cette oeuvre était réduite à 2.000.000 de francs belges, il se pourrait que certains membres de cette Commission réviennent sur leur vote négatif.

Vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

(termes écrits à
la séance de la
Commission)

à Monsieur Rechlitz

Friedrich Ebert Strasse, 1,

Berlin. W.9.

32

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

BRUXELLES, le 10 novembre 1930.

9, Rue du Musée

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

Monsieur Devos, fondé de pouvoir de M. Alfred Levy, déclare avoir reçu en retour et en bon état le triptyque de Jean van Eyck " La Madone au Prévôt van Maelbeke ", qui a été soumis aujourd'hui à l'appréciation des membres de la Commission d'Art Ancien.

Le 10 novembre 1930.
p. p. Alfred Levy, Cii
p. Devos

10 novembre 1930.

37

Le soussigné, Conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles déclare que le triptyque de Jean van Eyck " La Madone au Prévôt van Maelbeke ", a été déposé aujourd'hui par les soins de M. Devos, fondé de pouvoir de M. Alfred Levy, à la salle des Commission des Musées en vue d'être soumis aujourd'hui à l'appréciation des membres de la Commission d'Art Ancien

L. V. P.

Je confirme avoir reçu de Mr G. De Meter,
Chef Comptable des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique:
l'avis d'arrivée N° 2310.

concernant 2 caisses A.L.C. I - 2, "Altar Gemälde" *F*
poids 172 Kgs, dument signé par les "Musées Royaux".

Je déclare en même temps que les Musées Royaux
des Beaux Arts sont entièrement déchargés de toutes responsa-
bilités concernant cet envoi dont je prends livraison d'accord
et pour compte de l'expéditeur et ce directement aux Chemins de
fer à Bruxelles.

Expédiées par Paul Schumacher, Berlin S. W. G.
Bruxelles, le 14 août 1930.

W. P. H. G.

ALFRED LEVY & C^{le}

ADRESSE TELEGR: ALECOBANK

Bruxelles/Luxembourg
le 14 août 1930.

24

Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux Arts
de Belgique,
Bruxelles.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-jointe
l'offre que vous avez demandée à Mr G. Rochlitz pour
l'Autel de Jan Van Eyck, au prix réduit de frs. 9.000000.
(neuf millions de francs).

Je vous prie de croire que j'ai insisté
tout particulièrement auprès des intéressés pour
fixer ce prix avantageux aux fins d'assurer à la
Belgique le retour de cette oeuvre qui nulle part pour-
ra mieux figurer que dans les Musées de Belgique.

Il a été entendu que cette offre ne pour-
ra rester valable qu'à la condition que le tableau
puisse sortir des douanes, car si ceci ne pouvait
être réalisé et si le tableau devait faire retour,
mes pouvoirs ne me permettent pas de maintenir ma
proposition. En effet, les intéressés m'ont chargé de
remettre ma proposition dès l'arrivée du tableau.

Je reste à votre entière disposition pour
toutes informations complémentaires et à vous lire,
je vous présente, Monsieur le Conservateur en Chef,
l'assurance de mes sentiments très distingués.

Lupat

V. Eyck
ALFRED LEVY & C^{ie}

ADRESSE TELEGR: ALECOBANK

28
Bruxelles/Luxembourg
le 14 août 1930.

Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux Arts
de Belgique,
9 rue du Musée,
Bruxelles.

Monsieur le Conservateur en Chef,

En ma qualité de mandataire de Mr Gustave Rochlitz de Berlin, et d'accord avec tous les intéressés, j'ai l'honneur de vous informer que les propriétaires actuels de l'Autel Jan Van Eyck " La Madone d'Ypres", sont disposés à céder cette oeuvre au Musée Royal des Beaux Arts de Belgique au prix de frs 9.000.000.--(neuf millions de francs)

Le tableau étant entretemps arrivé à Bruxelles, je le mets à votre disposition et je vous prierais, après en avoir pris livraison, de me donner connaissance des formalités éventuelles qu'il y aurait encore à accomplir dans cette affaire.

A vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Superheuz

ALFRED LEVY & C^{ie}

ADRESSE TELEGR: ALECOBANK,

27
Bruxelles/Luxembourg
le 14 août 1930.

Monsieur Gaston Demeter,
Chef Comptable des Musées Royaux
des Beaux Arts de Belgique
BRUXELLES.

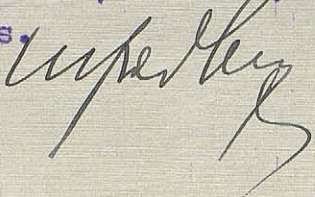
Monsieur,

En me référant à notre entretien de ce jour, j'ai l'avantage de vous remettre ci-inclus deux lettres adressées à Monsieur le Conservateur en Chef, que je vous prierais de faire suivre à qui de droit.

Il me paraît impossible de faire sortir le tableau des douanes si vous ne pouvez me faire tenir dûment signé l'avis d'arrivée N° 2310.

La remise de cette pièce n'engage en rien la responsabilité ni de Mr le Conservateur en Chef, ni des Musées Royaux, Mr Rechlitz ayant expressément cédé à moi & vis a vis de Mr le Conservateur le droit de disposer du tableau.

Comme convenu, j'attends au plus tôt de vos nouvelles, quant aux dispositions que vous aurez pu prendre d'accord avec Mr le Conservateur en Chef, et en attendant, je vous présente, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



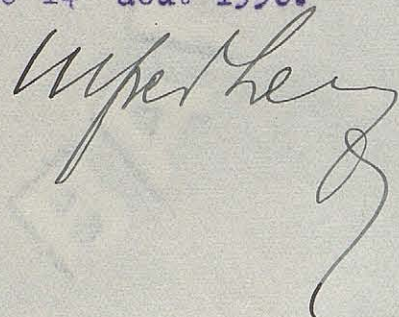
26

Par la présente, j'autorise le fondé de pouvoirs
de ma maison :
Monsieur Léopold Devos, à retirer auprès de Monsieur G. De Meter,
Chef Comptable des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique,
l'avis d'arrivée N° 2310 et à prendre livraison de l'envoi
y relatif à:

2 Caisses A.L.C. I- 2

et à donner toutes déchargés nécessaires tant vis à vis des Musées
Royaux que vis à vis des Chemins de fer et vis à vis de la
Continental Menkes.

Bruxelles, le 14 aout 1930.



25 M Levy
10 Rue
de la Loi

Reçu de M Demeter l'avis d'arrivée du chemin de fer n°
rappel 23078 , de 2 caisses A.L.C. Altargemâlde envoyées
par Schumacher de Berlin. Ces deux caisses ne sont pas arrivées
au Musée mais ont été retirées directement par nous M Levy
au nom du propriétaire M Rochlitz de Berlin , à la gare de Bru
bles entrepôt.

Bruxelles 14 aout 1930

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

GABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

BRUXELLES, le 13 aout 1930 23
9, Rue du Musée

Nous soussignés autorisons le propriétaire du tableau
M. Rochlitz de Berlin ou son mandataire à Bruxelles Monsieur
Alfred Lévy, 101 rue de la Loi, à prendre possession de l'
envoi faisant l'objet de l'avis d'arrivée n° 2310 étant 2
(deux) caisses A.L. C. I- 2 altargemÂlde poids 172 K-
nous adressées par erreur.

Pour le Conservateur en chef.



De Man

13 aout 1930

22

Nous soussignés autorisons le propriétaire du table
M Rochlitz de Berlin ou son mandataire à Bruxelles Monsieur
Alfred Lévy 101 rue de la Loi , à prendre possession de l'
envoi faisant l'objet de l'avis d'arrivée n°2310 étant
(deux) caisses A.L. C. I- 2 altargemAlde poids 172 K-
nous adressées par erreur.

Pour le Conservateur en chef.

12 août 1930.

21

Monsieur,

Nous venons de recevoir, de la part de la gare de Bruxelles-Entrepôt, l'avis d'arrivée de deux caisses renfermant l'oeuvre : " La Madone d'Ypres ".

Nous ne pouvons prendre livraison de cette oeuvre pour nos Musées avant que nous ne sachions s'il nous sera possible de songer à l'acquérir. Si le prix que vous exigez est trop élevé, il est inutile de soumettre l'oeuvre à l'examen de la Commission, qui doit donner son avis sur l'opportunité de cette acquisition. Dès lors, il ne nous serait pas agréable de porter la responsabilité de la conservation de cette oeuvre chez nous.

Je vous ai dit que nous ne pouvons nullement exposer le tableau dans nos galeries avant que la Commission ne soit d'avis qu'il est opportun de l'acheter.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Rochlitz

Friedrich Ebert Strasse, 1,

Berlin. W.9.

II août 1930.

20

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 7 août, par laquelle vous me prévenez que le tableau de Jean Van Eyck " La Madone d'Ypres " est, comme vous dites, à votre unique disposition, j'ai l'honneur de vous faire savoir que déjà M. Rochlitz de Berlin m'a écrit dans ce sens.

Par ailleurs, j'ai demandé à M. Rochlitz de ne nous envoyer le tableau qu'à la condition de nous fixer le prix exact auquel il désirerait le céder à l'Etat Belge.

M. Rochlitz a pu s'imaginer que le tableau serait exposé dans les salles pour le public. Le tableau doit être montré aux membres de la Commission qui doivent se prononcer sur l'opportunité de son acquisition.

Comme M. Rochlitz m'a dit de m'adresser à vous pour le prix, je vous prie de me faire savoir dans quelles conditions vous céderiez ce tableau aux Musées Royaux des Beaux-Arts.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Messieurs Alfred Levy et Cie

Banquiers

Luxembourg.

rue de la Loi, 101, à Bruxelles.

ALFRED LEVY & Cie

ADRESSE TELEGR: ALECOBANK

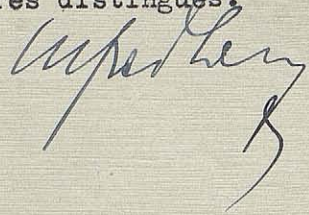
Luxembourg, le 7 août 1930. 19

Monsieur le Directeur Général,

Je suis prévenu par Monsieur Gustave Rochlitz de Berlin qu'il vous a envoyé le tryptique de Jan von Eyck "La Madone d'Ypres" et qu'il vous a donné connaissance de ce que ce chef-d'oeuvre est à mon unique disposition.

Je vous prierais pour la bonne règle, de bien vouloir me donner confirmation de ce que ces instructions vous sont parvenues.

Je vous en remercie d'avance et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.



Monsieur van Puyvelde
Directeur Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
Bruxelles
9, rue du Musée.

PAUL SCHUMACHER

Internationale Transporte

18

Expressverkehr

Automobilfuhrwesen

Möbeltransport

Lagerung in hellen trockenen Räumen / Verpackung von Möbel,
Glas, Porzellan, Gemälden und Kunstgegenständen
Assekuranz / Zollabfertigung / Schifffahrt

Fernsprecher: F 5 Bergmann 1372

Bankkonto: Mitteldeutsche Creditbank
Dep.-Kasse B
Belle-Alliance-Platz 17

Postscheckkonto: Berlin 103077

Rudolf Mosse-Code

Berlin SW 61, 6. August 30.
Teltower Str. 57

Applikation v. Eyck
Titl.

Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles

Im Auftrage und von Sendung der Firma Gustav R o c h l i t z
Berlin W. 9. expedierte ich heute per beschleunigtes Eilgut an Ihre Adresse
A.L.C. I/II. 2 Kisten = 1 Altargemälde bbto. 172 kg.

Zu Ihrer Orientierung teile ich Ihnen noch mit, dass das Gemälde
bei Lloyds Underwriters in London versichert ist.

Ich wünsche Ihnen guten Empfang der Sendung und zeichne

hochachtungsvoll
Paul Schumacher
Internationale Spedition

Etwaige Reklamationen werden nur berücksichtigt, wenn folgende
Vorschriften genau erfüllt sind:

Sofort bei der Abnahme des Gutes von der Bahn, bezw. Post muß behufs Wahrung
etwaiger Ansprüche gegen die Transportunternehmung die Uebereinstimmung mit dem auf-
gegebenen Gewicht und der Stückzahl geprüft werden.

Fehlen Kollis, so muß der Empfänger der Güter sich die Anzahl und Gattung der
fehlenden Stücke bahnamtlich, bezw. postamtlich bescheinigen lassen.

Ferner ist der Inhalt der Sendung sofort zu prüfen. Bei äußerlich sichtbaren
Mängeln an der Verpackung und dergl. muß der Inhalt der Stücke sofort bei der Abnahme
und bei Mängeln, die als solche äußerlich nicht erkennbar sind, gleich nach ihrer Entdeckung
unter Hinzuziehung der Bahn, bezw. Post untersucht und festgestellt werden. Die Anzeige
an die Bahn und der Antrag auf bahnamtliche Tatbestandsaufnahme muß im Falle äußerlich
nicht sichtbarer Mängel spätestens innerhalb einer Woche nach Empfangnahme der Güter
von der Bahn **schriftlich** erfolgen.

ADMINISTRATION
des TÉLÉGRAPHES et des TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVÉ à | TOEGEKOMEN te



g n musée
TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

MUSEES ROYAUX DES
BEAUX - ARTS DE BELGIQUE
POUR DIRECTEUR GENERAL VAN
PUYVELDE BRXL

17
L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851 is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen

Indications de service les plus usitées :
Meest voorkomende diensaanwijzingen :

D { Télégr. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprés payé
Bode betaald

PC { Tél. avec accusé de récept.
Tel. met kennisgev. van ontv.

En cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique.
In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantoor wenden.

Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.
Iedere navraag moet vergezeld zijn van het telegram.

Bon 736
Déposé à

Afgegeven + BERLIN R 728-22-6-17,25.

N

= AI EXPEDIE TABLEAU AUJOURDHUI PRIERE REGLEZ FORMALITES

DOUANIERES = ROHLITZ

16
6 août 1930.

Monsieur,

Je reçois vos deux lettres du 4 août. L'une m'annonce l'expédition du triptyque de Jean Van Eyck " La Madone "; l'autre me fait savoir que M. Alfred Lévy, à Luxembourg, a seul le droit de nous indiquer le prix.

A ces deux missives il convient que je vous réponde en vous rappelant ma dernière lettre écrite à la suite d'une longue délibération de la Commission d'Art Ancien de nos Musées. Je vous répète donc qu'il n'est pas question d'exposer le tableau dans les salles du Musée aussi longtemps que la Commission n'a pas émis un avis favorable à l'acquisition de ce tableau.

Je vous ai dit que la Commission ne peut prendre vos propositions d'achat en considération que :

1°. si vous fixez un prix assez bas que pour que la Commission puisse éventuellement le proposer comme prix d'achat au Ministre;

2°. si vous voulez envoyer le tableau, non pas pour être exposé dans le Musée, mais exclusivement pour être examiné par la Commission.

Avant que nous ne soyons d'accord sur ces deux conditions, il me semble inutile que vous envoyiez le tableau.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Rochlitz

Friedrich Ebert Strasse, 1,

Berlin. W.9.

Gustav Rochlitz
Berlin W 9.

15
Berlin, le 4 Août 1930
Friedrich Ebertstr. 1

*Annexe à la lettre
du 4 août 1930*

Musée Royal des Beaux arts
a/s. de Monsieur van Puyvelde
Directeur Général

B r u x e l l e s

Monsieur le Directeur Général,

Ayant expédié à votre adresse l'autel par Jan van Eyck dit "la madone d'Ypres" je me permets de vous faire savoir pour la bonne règle que c'est mon banquier Monsieur Alfred Levy a/s. de Messieurs Alfred Levy & Cie., 11 Rue Philippe à Luxembourg, qui lui seul a le droit de vous donner des dispositions ultérieures à ce tableau.

Agréez, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mon estime le plus parfait.

Gustav Rochlitz

Gustav Rochlitz
Berlin W. 9

Berlin, le 4 Août 1930
Friedrich-Ebertstr. 1

14

*Avec ceci une
autre lettre de Rochlitz
lettre par laquelle
nous sommes
pris
soumis à la Alfred Levy*

Monsieur le Directeur Général,

En réponse à votre honorée du 30 juillet je m'empresse à vous faire savoir que j'ai expédié l'autel de Jan van Eyck "la madone d'Ypres" à l'adresse du Musée Royal des Beaux Arts à Bruxelles. Il est entendu que le musée règlera la question du droit d'entrée qui ne pourra pas être perçu vu que le tableau vous est envoyé pour l'exposer chez vous d'abord afin que votre commission puisse se rendre compte de ce qui vaut ce chef d'oeuvre.

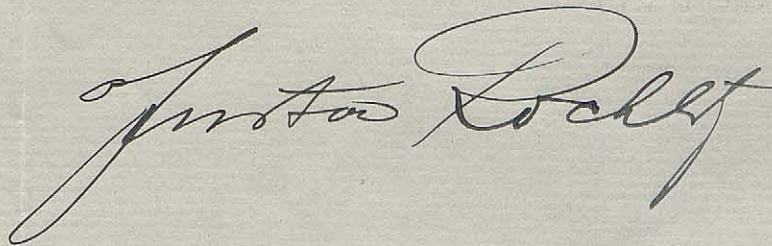
En ce qui concerne l'article publié dans la "Berliner Zeitung am Mittag" je ne puis que vous dire que personne a pu regretter cet article plus que moi même. Le fait même que cet article est plein d'erreurs et que l'auteur publie un prix qui ne correspond aucunement avec l'offre que je vous ai faite vous prouvera que je n'en puis être l'auteur ou l'initiateur. J'ai cru mon devoir de faire les reproches les plus énergiques à la rédaction du journal en lui faisant part qu'il n'y avait jamais eu des négociations sérieuses avec le musée des beaux arts à Bruxelles et que presque toutes les indications de l'article étaient fausses; aussi ai-je exigé qu'on me nomme les tuyaux par lesquelles le journal aurait reçu les nouvelles, mais malheureusement il m'a été impossible d'en recevoir une indication quelconque à cet effet. Il est vrai j'ai cru bien agir de ne pas publier un démenti, étant donné que le journal me faisait savoir qu'il

ne

laisserait un démenti pas sans réponse ayant lui même ses nouvelles d'une source "tout-à-fait sûre." Je vous prie de croire que cet incident m'a été des plus pénibles d'autant plus que nos négociations n'ont à peine commencé. Toutefois j'ai été heureux d'avoir supprimé la nouvelle dans toute la presse sérieuse de Berlin (la B.Z. am Mittag n'étant qu'un journal de boulevard).

Quant au prix du tableau, j'attache la plus grande valeur à l'examen que vous et votre commission feront du tableau après son arrivée à Bruxelles. Je suis persuadé que la commission sera émerveillée de ce chef d'oeuvre tout-à-fait unique dans le commerce, et que vous même l'admirez le plus vous l'examinerez. Il me semble donc qu'on appréciera mieux l'offre que j'ai faite après examen du tableau. En cas échéant je préfère voyager à Bruxelles pour vous en parler personnellement.

En me référant encore à la lettre que je vous présente ci-inclus^e je vous présente, Monsieur le Directeur Général, mes hommages respectueux.



Monsieur van Puyvelde
Directeur Général du
Musée royal des beaux arts

B r u x e l l e s

Musée royale des beaux arts.

B. J. von Heitrag 14
vom 23. 7. / 30.

Berühmtes Van-End-Gemälde soll Deutschland verlassen

Für den höchsten Preis, der hier jemals erzielt wurde

Die Galerie Noëhly in Berlin steht mit dem Brüsseler „Musée Royal des Beaux Arts“ in ernstem Verkaufsverhandlungen wegen des in ihrem Besitz befindlichen dreiteiligen Flügelaltars von Jan van Eyck, genannt „Madonna von Ypern“.

Vor Jahresfrist erwarb die Galerie Noëhly, mit finanzieller Unterstützung deutscher Privatleute, in Belgien das Gemälde. Sofort ging man an seine Restaurierung, indem man unter Anwendung der größten Sorgfalt die nicht von der Hand von Eycks stammende Ergänzung und Uebermalung entfernen ließ. Dabei stellte sich heraus, daß die auf Holz gemalte Madonnen-darstellung der Mitteltafel ausschließlich von der Hand des berühmten Meisters stammt, während die Flügelbilder von ihm zwar angelegt, von seinen Schülern oder Gehilfen aber vollendet worden sind. Der ganze Altar wird jetzt nach der durchgeführten Säuberung in seiner künstlerischen Bewertung vielfach in eine Reihe mit dem Genter Altar und der großartigen Madonna des Kanonikus van der Paele von 1436 gestellt.

Der Kaufpreis, der von dem „Musée Royal des Beaux Arts“ in Brüssel gefordert wird, scheint mit 1600000 Mark angefixt der Tatsache, daß einwandfreie Arbeiten von van Eyck im heutigen Kunsthandel überhaupt nicht

vorkommen, keineswegs zu hoch bemessen, zumal es sich noch überdies um ein ganz außerordentliches und repräsentatives Werk des Meisters handelt. Allerdings ist in Deutschland noch niemals eine solche Summe für ein Gemälde angelegt worden. Die höchsten in Deutschland bezahlten Preise dürften die 590 000 Mark für den Mantegna der Weber-Auktion (1912), die 800 000 Mark für die Eligius-Legende von Petrus Christus der Sammlung Oppenheim (1918), die 750 000 Mark für das Chirlandajo-Porträt der Sammlung Spiridon und die anderthalb Millionen Mark für die drei Botticellis der gleichen Sammlung gewesen sein. Amerika und England kennen allerdings noch bei weitem höhere Preise für einzelne Gemälde.

Das Brüsseler Museum versucht zwar noch im Augenblick, billiger bei dem beabsichtigten Kauf fortzukommen, doch scheint die dortige Museums-Ankaufs-Kommission bereits die Ermächtigung zu haben, die geforderte Summe anzulegen. Damit würde das wertvollste Gemälde, das sich augenblicklich im deutschen Kunsthandel, ja vielleicht sogar im internationalen Handel auf dem Markt befindet, wohl über die Grenzen Deutschlands gehen, aber an eine Stelle kommen, die den Genuß des berühmten Kunstwertes der Allgemeinheit möglich macht.

13

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
BEHEER van TELEGRAFEN en TELEFONEN

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

B

ARRIVÉ à TOEGEKOMEN te

ARRIVÉ CENTRAL
1930 T
CENTRAL

Rue Regence
= directeur puyvelde
musee des beaux arts
bruxelles =

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6.

Luidens art. 6 van de wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst van de private telegrammen.

Series (Reeks) G. n.º 7. Bon 667 — Imp. V. D. 1927.

a h.
te u.

Indications de service les plus usitées : D { Télégr. urgent / Meest voorkomende dienstwijzingen : { Dringend teleg.
RP { Réponse payée / Antwoord betaald
XP { Expres payé / Bode betaald
PC { Tél. avec accusé de récept. / Tel. met kennisgeev. van ont.

En cas d'erreur supposée, s'adresser au bureau télégraphique.
In geval van veronderstelde missing, zich tot het telegraafkantoor wenden.

Toute réclamation doit être accompagnée du télégramme.
Iedere aanvraag moet vergezeld zijn van het telegram.

5128 berlin f 2261 26 30 1221 =

N

= drahtet an welchem tage naechster woche mein besuch euch
angenehm stop wuerde falls besuch angenehm bild sofort
absenden = rochultz +

Plus de réponse - Déjà répondu par lettre du
30 juillet qui est suffisamment explicite

12
30 juillet 1930.

Monsieur,

Je reçois votre lettre du 26 juillet. Elle ne comporte pas une réponse à notre lettre du 16 dernier.

Dans celle-ci, je vous ai dit que la Commission d'Art Ancien trouve votre prix absolument prohibitif et vous demande de fixer un prix sérieusement réduit, et qu'elle désire également voir et examiner le tableau ici avant de se prononcer.

Par contre, nous constatons que, dans le Berliner Zeitung am Mittag du 23 juillet dernier, a paru un article où il est fait mention des négociations entre notre Commission et vous, où le prix exigé par vous de notre Commission est cité et où il est même dit que la Commission " paraît déjà avoir obtenu le pouvoir de payer la somme exigée (1.800.000 Ma) ".

Ceci n'est pas sans étonner la Commission car, dans votre lettre du 23 juin vous avez fixé la somme de 14.000.000 Frs équivalent à 1.800.000 Ma, en exigeant le silence le plus strict sur cette somme, ce qui impliquait de votre part la même discrétion.

Je vous réitère la demande de faire connaître à notre Commission le dernier prix auquel vous céderiez le tableau à nos Musées et de faire parvenir ici le tableau pour le lui soumettre.

Dans ces conditions, une visite auprès de moi serait inutile. Je désire vous éviter un déplacement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

à Monsieur Gustav Rochlitz

Le Conservateur en chef,

Friedrich Ebert Strasse, 1,

GUSTAV ROCHLITZ
GEMÄLDE ALTER MEISTER

B 2 LÜTZOW 7053

BERLIN W. 9, DEN
FRIEDRICH-EBERT-STR. 1

11
26. juillet 1930.

Monsieur

Leo van P u y v e l d e

Musees Royaux des Beaux-Arts

B r u x e l l e s

9, Rue du Musee.

Monsieur,

En réponse à votre Honorée lettre du 16 courant, je vous prie, Monsieur, de bien vouloir me faire savoir si vous serez à Bruxelles dans la semaine prochaine.- Veuillez avoir l'obligeance de m'indiquer le jour où vous pourriez me recevoir.-

Je vous prie agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gustav Rochlitz

Berlin W. 9

Friedrich-Ebert-Str. 1.

*M. Rochlitz
est venu.
Je n'ai pas voulu le recevoir.
Il a été reçu par M. Demet
qui lui a confirmé que nous ne
pouvons provisoirement pas
recevoir le tableau au Musée
Si l'on ne le présente pas à un prix très abordable
29 juillet 1930*

20
16 juillet 1930.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 23 juin dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre proposition de vente du tableau de Jean Van Eyck " La Madone au Prévôt Van Maelbeek ", pour la somme de 14.000.000 francs, a été soumise pour avis à la Commission d'Art Ancien, qui s'est réunie le 14 juillet.

Cette Commission est d'avis que l'oeuvre offre de l'intérêt pour nos collections, mais elle estime comme moi, qu'il n'est pas possible d'envisager l'acquisition de ce tableau à un tel prix. Celui-ci est absolument prohibitif pour nous.

Lorsque vous jugerez pouvoir réduire ce prix d'une façon très sérieuse, nous vous prions de bien vouloir nous en faire part, mais de toute façon nous vous demanderions de consentir à envoyer l'oeuvre à vue ici, nous devrions la faire examiner par la Commission du Musée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Gustav Rochlitz

Friedrich Ebert Strasse, 1,

Berlin. W.9.

GUSTAV ROCHLITZ
GEMÄLDE ALTER MEISTER

B 2 LÜTZOW 7053

BERLIN W. 9, DEN
FRIEDRICH-BERT-STR. 1

23 juin 1930.

Au

Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles

Messieurs,

Vu de l'intérêt spécial que le musée Royal des Beaux-Arts a pour les chefs d'oeuvre de l'art flamand et supposant que vous aurez donc le désir de posséder un tableau qui est unique du point de vue du développement de l'art flamand au 15 e siècle je me permets de vous offrir au nom d'un syndicat l'achat de la Vierge d'Ypres peint par Jan van Eyck au prix de

frs.belg. 14 00000.- .

Etant donné que le prix de ce fameux tableau n'a jamais été fixé au dessous de \$ 600.000 et que je soutiens vis-à-vis de toute personne que ce prix sera maintenu vu la valeur extraordinaire de cet autel je vous prie de traiter le prix indiqué en plus stricte silence envers toute personne sauf l'administration du musée même. C'est uniquement à propos de l'intérêt spécial du musée de Bruxelles que je suis à même de réduire le prix, une fois fixé.

jamais!
Il est entendu que le tableau est à votre disposition afin de l'exposer au musée. Mais la décision doit être prise définitivement au bout de trois mois d'ici.-

1930

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma
parfaite considération.

Justus Rochefort

Le 10 mai 1930

Il est entendu que le présent est à votre disposition
pour être exposé au musée. La décision doit être prise définitivement
au plus tard le 15 mai 1930.

AMSTERDAM
ROKIN 9

NEW-YORK
21 EAST 57 STREET

GALERIE VAN DIEMEN & CO

G. M. B. H.

LEITER: DR. EDUARD PLIETZSCH

BERLIN W. 8

UNTER DEN LINDEN 17

TELEGRAMM-ADRESSE: DIEMENGALERIE

TELEFON: A. 4-ZENTRUM 11056, 6986-89

POSTSCHECKKONTO: BERLIN Nr. 25779

BANK-KONTO: J. DREYFUS & CO
W. 56, FRANZÖSISCHSTR. 32

7.11.1929

Monsieur le Conservateur

Professor L. van P u y v e l d e

B r u x e l l e s

Musées Royaux des Beaux Arts

Sehr verehrter Herr Generaldirektor !

Verbindlichsten Dank für Ihr geschätztes Schreiben vom 5. cr. aus dem ich mit grösstem Vergnügen entnommen habe, dass Sie den Aufsatz über den van Eyck im Burlington Magazine veröffentlichen werden.

Ich danke Ihnen zugleich im Namen unserer Firma ganz aufrichtig für das grosse und uns sehr wertvolle Interesse, das Sie dem Bilde entgegenbringen. - Leider sind schon alle Vorbereitungen in Amerika getroffen und die Ausstellung des Bildes drüben angekündigt, sodass wir zu unserem grössten Bedauern jetzt mit dem Bild nicht frei sind. Erst nachdem das Bild drüben gezeigt worden ist, können wir auf Ihren freundlichen Vorschlag näher eingehen, falls das Bild inzwischen nicht verkauft werden sollte.
b.w.

Es würde uns eine besondere Genugtuung sein, wenn das
Bild in ein belgisches Museum gelangen könnte.

Mit dem Ausdruck
grösster Hochachtung
sehr ergeben

van Diemen & Co. G.m.b.H.

Dr. Edward Pellmarck

7 novembre 1929.

7

Monsieur,

M. Plietzsch m'a fait savoir que le Dr Burchard ne fera pas un article sur la Vierge au Prévôt Van Malbeek, de Jan Van Eyck, dans le Burlington Magazine. M. Burchard m'a demandé que je le fasse. Je veux bien m'en charger.

Je viens d'écrire un autre article destiné à la meilleure revue belge : " Les Cahiers de Belgique ".

Vous me feriez plaisir en voulant bien me faire parvenir les photographies que vous m'avez promises et cela le plus tôt possible.

J'aimerais recevoir de vous deux séries de photos : l'une pour le Burlington Magazine, l'autre pour les Cahiers de Belgique.

- Chacune de ces deux séries devrait se composer de :
- 1°. le panneau central en entier.
 - 2°. I détail du panneau central : la tête du donateur et la tête de la Vierge avec le corps de l'enfant.
 - 3°. la partie du paysage à gauche.
 - 4°. I volet inférieur.

Vous aurez pris connaissance, je suppose, de la

à Monsieur Gustaf Rochlitz

Friedrich Ebert Strasse, I,

Berlin.

proposition que je viens de faire à MM. Van Diemen et C^o. Je demande que l'oeuvre soit donnée en option, pour une somme déterminée, aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, encore avant que vous ne l'envoyiez, comme vous étiez d'avis de le faire, en Amérique. Après le formidable krach de la bourse qui vient de se produire à New York, vous aurez peu de chance de trouver un acquéreur intéressant là-bas.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

5 novembre 1929.

6

Monsieur le Docteur,

J'apprends de la part de M. Burchard lui même, ainsi que par votre lettre du 4 de ce mois, qu'il ne fera pas l'article sur le Van Eyck, dans le Burlington Magazine. Ce me sera un plaisir de m'en occuper.

Cela vous démontrera l'intérêt scientifique que je vois dans ce tableau.

Je renouvelle ma demande : n'y aurait-il pas moyen de vendre ce tableau aux "usées Royaux des Beaux-Arts de Belgique ? Je sais que vous ^{êtes} décidé à le présenter d'abord sur la place de New York, mais depuis le krach formidable de la Bourse américaine, vous aurez bien des difficultés à trouver là-bas un acquéreur pour cette oeuvre, d'autant plus qu'elle n'est pas achevée.

Voici une proposition que je vous fais : je vous demande de vouloir bien me donner une option sur ce tableau, contre un prix que vous fixeriez vous même. Vous enverriez le tableau en dépôt au "usée Royal d'Art Ancien, à Bruxelles, pour un temps que nous aurions à délimiter.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

à Monsieur le Dr Plietzsch

Le Conservateur en chef,

Galerie Van Diemen et C^o

Unter Den Linden, 17, Berlin. W.8.

4 novembre 1929. 5

Monsieur le Docteur,

Permettez-moi de vous écrire en français : je ne puis dicter ma correspondance qu'en cette langue.

J'ai beaucoup regretté de ne pas vous avoir trouvé à Berlin et, à mon retour, d'entendre dire que vous étiez à peine parti d'ici. J'aurais voulu vous parler du triptyque de Jan van Eyck. Comme vous dites que le temps vous manque pour faire l'article sur ce triptyque dans le Burlington Magazine, j'en prendrai sur moi de le faire.

J'ai entendu parler à Berlin de l'étude que vous faites sur les portraits de Gênes de Rubens. J'ai vu la photographie du portrait de chez le Dr Schaffer et j'ai vu le tableau de la Vieille Dame et Enfants, se trouvant chez Van Diemen. Ce sont des oeuvres de toute première valeur et vous avez raison de les attribuer au premier temps du séjour de Rubens en Italie. Ce me sera un grand plaisir de lire votre travail sur ce peintre.

Moi même, je prépare une étude sur les premières années de Van Dyck et sur les relations de Van Dyck et de Rubens. Dès que je les publierai, je me ferai un plaisir de vous les faire parvenir.

à Monsieur le Dr Ludwig Burchard

Wurtemberg Allee, 26,

Charlottenburg 9. Berlin.

J'ai été en Allemagne pour chercher les œuvres dignes de figurer à l'exposition d'art flamand, qui aura lieu à l'exposition internationale d'Anvers en 1930. Si vous aviez à me signaler une œuvre importante, je vous saurais gré de me la faire connaître.

Je suis sur le point de vous présenter au ministre pour une nomination de membre correspondant étranger des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, mais avant de le faire je vous prie de me faire savoir si cela vous convient. C'est avant tout, un honneur, et la nomination vous serait transmise par votre Ministre des Affaires Étrangères.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef.

DR LUDWIG BURCHARD
BERLIN - CHARLOTTENBURG 9
WÜRTEMBERG-ALLÉE 26

4
den 2. November 1929.

Monsieur Leo van Puyvelde,
Conservateur en Chef des Musées Royaux
Bruxelles.
9, Rue du Musée

Monsieur le Conservateur,

Ich habe sehr bedauert, Sie neulich in Brüssel nicht mehr zu treffen. Ich bin einen Tag vor Ihrer Ankunft nach Berlin zurückgereist. Ich höre hier, dass Sie die Absicht haben, das gereinigte Triptychon des Jan van Eyck im Burlington Magazine zu veröffentlichen. Ich hätte auch daran gedacht, von dem Bild ein paar Reproduktionen an das Burlington Magazine zu schicken. Durch meine vielen Reisen bin ich aber nicht dazu gekommen. Ich habe auch jetzt sehr viel zu tun und muss demnächst wieder verreisen. Ich fürchte daher, dass ich garnicht dazu komme, über das Bild zu schreiben. Unter diesen Umständen wäre ich sehr froh, wenn Sie den Plan, das Bild im Burlington Magazine zu veröffentlichen, ausführen würden.

Ich wollte Ihnen, sehr verehrter Herr Direktor, in Brüssel die Abbildungen meines Aufsatzes über "Genuesische Frauenbildnisse von Rubens" zeigen. Inzwischen ist der Aufsatz so weit gediehen, dass ich Ihnen demnächst das Separatum übersenden kann.

Mit verbindlichsten Grüßen

Ihr sehr ergebener

Ludwig Burchard

Les quelques livres de N. E. ne trouvant

3

partains des manuscrits, et qui pourraient être
jamais manuscrits

Hub. v. Eyck, Les 3 Maries au tombeau

Houff., Virgile enfant avec le Sieur Fred. Cook Richmond

Chartreux

Baronne Gustave de Rothschild

Monsieur S. François ^{Maria} Mrs J. G. Johnson ^{Paris} Philadelphie

Mery de Ince-Hall ^{Maria} Mrs Wels-Blundell, Ince-Blundell

2

Aux mois de juin et juillet 1928 on a parlé à la Commission d'Art ancien sur l'opportunité d'acheter l'œuvre "La Vierge au priôt ou Maalbeek" chez Mme Helleputte à Louvain. Celle-ci est désireuse de faire une fondation Helleputte auprès de l'université de Louvain et voudrait réaliser des œuvres d'art.

J'ai été chargé de faire des démarches auprès de Mme Helleputte. Je n'ai pu être reçu par elle. A son tour le Comte Carton de Wiart a fait faire des démarches par Mme le Comtesse Carton de Wiart. Ces démarches sont restées inutiles.

Au début de l'année 1929 un marchand allemand M. Rochlitz de Berlin a acquis le triptyque et l'a nettoyé.

Il a appelé M. Hulst de Loo qui lui a donné un certificat qui loue l'importance de cette œuvre. J'ai été voir le tableau à Berlin le 24-25 octobre après avoir lu le certificat de M. Hulst de Loo dans Die Kunstauktion, 18 août 1929

J'en parlerai à la Commission.

L. V. P.

1

Kunstauction du 18 août 1924

publie le certificat que M. Hulst de Loo
a fait sur le tableau Vierge au prieur van
Muelbeke.

J'en parle à M. Hulst qui dit qu'il faut
faire venir le tableau et le soumettre
à l'avis de la Commission, s'il ne coûte

pas trop cher.

20 oct. 1924

L. v. P.